sous une forme extérieure qui affecte les sens. (Lamenn.) *L'*ART *n'est pas une simple imitation de la nature; il doit révéler, sous ce qui frappe les sens, le principe interne, l'idéale beauté que l'esprit seul perçoit et qu'éternellement Dieu contemple en soi.* (Lamenn.) *Connaître, comprendre l'œuvre divin, voilà la science; le reproduire sous des conditions matérielles ou sensibles, voilà l'*ART. (Lamenn.) *L'*ART *est la représentation de l'absolu, du général, ou, en d'autres termes, de l'idéal.* (V. Cousin.) *Le problème de l'*ART *est d'arriver à l'âme par le corps.* (V. Cousin.) *La fin de l'*ART *est l'expression de la beauté morale, à l'aide de la beauté physique.* (V. Cousin.) *L'*ART *est la reproduction libre de la beauté.* (V. Cousin.) *L'*ART *est l'expression du beau.* (Laténa.) *L'*ART *est la représentation de l'idéal éternel et immuable.* (Mesnard.) *S'il n'y avait qu'une école et qu'une doctrine dans l'*ART, *l'*ART *périrait vite, faute de hardiesse et de tentatives nouvelles.* (G. Sand.) *L'*ART, *c'est l'homme ajouté à la nature.* (H. Rigault.) *La liberté est l'atmosphère de l'*ART. (Baudrillart.) *Nous ne croirons jamais à la décadence de l'*ART *par la liberté.* (Baudrillart.) *L'*ART *a sa vie propre; il crée véritablement, c'est sa gloire; et le suprême talent consiste à donner à la vie idéale toutes les apparences de la réalité.* (P. Limayrac.) *L'*ART, *c'est la nature interprétée par une âme pour d'autres âmes.* (E. Deschanel.) *Dans l'*ART, *il n'y a que l'excellent qui compte.* (Ste-Beuve.) *Chaque* ART *particulier n'a, pour atteindre le but général de l'*ART, *qu'un ordre de moyens partiel et borné.* (Lamenn.) *La musique est, par excellence, l'*ART *moderne, l'*ART *du* XIXe *siècle.* (E. Montégut.) *La peinture et la sculpture sont des* ARTS *francs, loyaux, sincères, qui préviennent des corruptions qu'ils flattent.* (E. Montégut.) *L'*ART *grec, malgré son caractère idéal, touche à la nature même par son extrême simplicité.* (G. Planche.) *L'*ART *païen reste le modèle le plus complet que nous ayons du développement esthétique.* (E. Littré.) *L'*ART *est la liberté même refaisant à sa guise et en vue de sa propre gloire, la phénomalité des choses, exécutant des variations sur le thème concret de la nature.* (Proudh.) *L'*ART, *expression de la liberté, relève d'une autorité particulière, le goût.* (Proudh.) *L'*ART *embrasse toutes les espèces de qualités par lesquelles les choses réelles ou concevables sont susceptibles d'exercer sur nous un attrait ou une répulsion, et par là de déterminer en nous une affection.* (Milsand.) *Le beau n'est qu'une des octaves de l'immense clavier de l'*ART. (Milsand.)

— Rem. Nous ferons observer que l'acception si spéciale et si précise dont nous venons de donner de nombreux exemples, et dans laquelle le mot *art* est à notre époque, on peut le dire, journellement employé, ne se trouve ni dans le *Dictionnaire de l'Académie*, ni dans le *Dictionnaire* de M. Littré. Ces deux dictionnaires semblent ne mettre aucune différence entre l'*art*, objet de l'esthétique, et l'*art de savoir faire*.

— Effort, travail de l'homme, par opposition à *nature* : *Ville fortifiée par la nature et par l'*ART. *Qu'est-ce autre chose que l'*ART, *sinon l'embellissement de la nature?* (Boss.) *La nature y approche de l'*ART, *et l'*ART *y ressemble à la nature.* (Fléch.) *Les dons de la nature valent mieux que ceux de l'*ART. (Vauven.) *L'*ART *est à la nature comme une belle statue à un bel homme.* (Grimm.) *Les plus grands efforts de l'*ART *sont toujours une contrefaçon de la nature.* (Balz.) *Le dernier effort de l'*ART *consiste à se confondre avec la nature elle-même.* (D. Nisard.)

— Adresse, habileté, talent, moyen : *L'*ART *de cet écrivain, de ce musicien, de ce peintre. Que d'*ART *ce peuple a déployé dans ces magnifiques ouvrages!* (Acad.) *L'*ART *de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre.* (Pasc.) *La constance des sages n'est que l'*ART *de renfermer leur agitation dans leur cœur.* (La Rochef.) *Ne pourrait-on pas découvrir l'*ART *de se faire aimer de sa femme?* (La Bruy.) *Elle apprit l'*ART *de parler et de se taire.* (Fléch.) *Vous avez pratiqué cet* ART *si difficile et si peu connu de mettre à profit pour l'éternité les prospérités et les tribulations de la vie.* (Fléch.) *Penser est un* ART *que l'homme apprend comme tous les autres et même plus difficilement.* (J.-J. Rouss.) *Prévenir tous les désirs n'est pas l'*ART *de les contenter, mais de les étendre.* (J.-J. Rouss.) *C'est un grand* ART *que de faire le bien sans humilier personne.* (B. de St-P.) *Le plus grand* ART *d'un habile homme est de savoir cacher son habileté.* (Mme Guibert.) *Il y a beaucoup d'*ART *et de nuance dans cette seconde partie du roman.* (Ste-Beuve.) *L'éloquence, chez Vergniaud, n'était pas un* ART; *c'était son âme même.* (Lamart.) *La bienfaisance est une chose compliquée, un* ART *difficile.* (Vinet.) *L'*ART *de faire de grandes choses tient beaucoup à l'*ART *de n'en point faire d'inutiles.* (Lemontey.)

Il instruira son fils dans l'*art* de commander.
RACINE.

Je sais l'*art* de punir un rival téméraire.
RACINE.

Il faut même en chansons du bon sens et de l'*art*.
BOILEAU.

Pour avoir su, dans leurs beaux jours,
Réussir au grand *art* de plaire.
VOLTAIRE.

‖ Dans le même sens, mais en mauvaise part : *Il s'est fait un* ART *du boire, du manger, du repos et de l'exercice.* (La Bruy.) *On s'est fait un* ART *de se ruiner les uns les autres.* (Fléch.) *C'est un* ART *pour empoisonner les hommes, que celui d'irriter leur appétit.* (Fén.) *L'*ART *des précautions était inutile, parce que l'*ART *de se contrefaire n'était pas inventé.* (Mass.) *L'éloquence n'est la plupart du temps que l'*ART *de flatter avec dignité.* (Ch. de Rémusat.)

Savant dans l'*art* de feindre et de se déguiser.
LE P. MARION.

Voilà jouer d'adresse et médire avec *art*.
BOILEAU.

L'*art* le plus innocent tient de la perfidie.
VOLTAIRE.

Mon cœur n'est point nourri dans l'*art* de se [contraindre.
CRÉBILLON.

Absente de la cour, je n'ai pas dû penser,
Seigneur, qu'en l'*art* de feindre il fallût m'exercer.
RACINE.

Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours,
N'avait d'un *art* menteur enseigné les détours.
BOILEAU.

— Apprêt, recherche, affectation. Se dit par opposition à *naturel* : *Il y a trop d'*ART *dans tout ce qu'il dit. Trop d'*ART *nuit souvent à l'éloquence.*

Leurs paroles n'ont point de fard,
Et faire les choses sans *art*
Est l'*art* dont ils font plus d'estime.
MALHERBE.

‖ Proverbialem. *L'art est de cacher l'art.* C'est dans ce sens que Montaigne a dit : *Le grand* ART *de l'homme fin est de ne le point paraître : où est l'apparence de la finesse, l'effet n'y est plus.* En littérature, toute la perfection de l'*art* consiste à montrer si naïvement la simple nature qu'on le prenne pour elle. Quand l'*art* ne laisse aucune trace dans un ouvrage, le lecteur s'imagine qu'il aurait pu le faire lui-même, et ce sentiment d'un amour-propre qui se flatte le rend singulièrement indulgent envers l'auteur. Ce n'est pas tout, quand l'*art* ne se montre pas, le plaisir de le deviner est laissé aux lecteurs, et ceux qui sont faits pour deviner savent gré à l'auteur de leur avoir ménagé ce plaisir.

— Industrie, adresse, en parlant des animaux : *Rien de plus étonnant que l'*ART *avec lequel les castors construisent leurs cabanes. La plupart des espèces d'animaux, comme les abeilles, les araignées, les castors, ont chacune un* ART *particulier, mais unique, et qui n'a point parmi eux de premier inventeur.* (Fonten.)

Ce nid qu'avec tant d'*art*, architecte fidèle,
A l'aide de son bec maçonne l'hirondelle.
L. RACINE.

— *L'art pour l'art, faire de l'art pour l'art*, Cultiver l'art pour lui-même, c'est-à-dire sans autre but que d'amuser, de charmer, d'émouvoir, en un mot, sans se préoccuper de lui assigner une mission morale et sociale : *Plume habile, savante en couleurs, curieuse en nuances, cherchant* L'ART POUR L'ART, *il a fait dans son genre des miracles de hardiesse.* (Ste-Beuve.) *L'*ART POUR L'ART *signifie, pour les adeptes, un travail dégagé de toute préoccupation autre que celle du beau en lui-même.* (Th. Gaut.) *La devise de* L'ART POUR L'ART *est l'expression désespérée de natures artistes qui n'entendent plus l'écho leur répondre.* (Littré.)

Par un esprit sceptique axiome inventé,
Apprends que *l'art pour l'art* est une impiété;
Car c'est le blasphémer au ciel et sur la terre,
Que de lui dénier le sacré ministère
De propager le bon par le moyen du beau,
En lui donnant un prisme en place d'un flambeau!
***

— *Les gens de l'art, les hommes de l'art*, Ceux qui ont des connaissances pratiques dans la matière dont il s'agit : *Il faut consulter les* GENS DE L'ART. *Tous les* HOMMES DE L'ART *avaient condamné ce malade.* ‖ *Maîtres de l'art*, Les hommes qui excellent dans leur art : *Il faut s'en rapporter aux* MAÎTRES DE L'ART. ‖ *Termes de l'art*, Mots plus spécialement ou exclusivement employés dans un art.

— Pl. et absol., Tous les arts en général, tant libéraux que mécaniques et industriels : *Cultiver, perfectionner les* ARTS. *Chez nous, les* ARTS *étaient encore dans l'enfance. Cette matière s'emploie souvent dans les* ARTS. (Acad.) *Les* ARTS *diffèrent d'avec les sciences en ce qu'ils nous font produire quelque ouvrage sensible.* (Boss.) *Des sciences sont nés les* ARTS, *qui ont apporté tant d'ornements et tant d'utilité à la vie humaine.* (Boss.) *Les Romains ignoraient les* ARTS *de la Grèce.* (Boss.) *Quand on récompense ceux qui excellent dans les* ARTS, *on est sûr d'avoir bientôt des hommes qui les conduisent à leur dernière perfection.* (Fén.) *Tout peuple qui n'a pas cultivé les* ARTS *doit être condamné à rester inconnu.* (Volt.) *C'est toujours sous les plus grands princes que les* ARTS *ont fleuri.* (Volt.) *Les* ARTS *qui adoucissaient les esprits en les éclairant commencèrent un peu à renaître dès le* XIIe *siècle.* (Volt.) *L'objet des* ARTS *est infini en lui-même; il n'est borné que par leurs moyens.* (Marmontel.) *La nature est l'inventrice et la législatrice de tous les* ARTS. (Vauven.) *Il y a toujours assez d'*ARTS *utiles et trop d'*ARTS *superflus.* (De Bonald.) *Dans tous les* ARTS, *il s'agit bien moins, au début, de faire mieux que les autres, que de faire autrement.* (Ste-Beuve.) *Les* ARTS *conservent les traces du passage des générations sur la terre mobile où nous sommes; ils concentrent le passé dans une œuvre.* (Ph. Chasles.)

Les *arts* sont les enfants de la nécessité.
LA FONTAINE.

Et ses justes faveurs aux mérites données,
Feront ressusciter l'excellence des *arts*.
MALHERBE.

L'invention des *arts* étant un droit d'aînesse,
Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce.
LA FONTAINE.

— *Arts libéraux*, Ceux où l'esprit a plus de part que la main : *Les* ARTS LIBÉRAUX *sont un des plus beaux attributs de l'homme.* (Helvét.) *La prééminence des* ARTS LIBÉRAUX *sur les arts mécaniques s'est établie dans l'opinion, sans égard à l'utilité.* (Marmontel.) ‖ *Les sept arts libéraux*, Dénomination inventée par l'école d'Alexandrie, et par laquelle on désigna longtemps tous les objets qu'embrassait l'enseignement classique : *Les anciens admettaient* SEPT ARTS LIBÉRAUX, *la* Grammaire, *la* Rhétorique, *la* Philosophie, *l'*Arithmétique, *la* Musique, *la* Géométrie et *l'*Astronomie *qu'ils avaient mnémonisés dans ce vers :*

Lingua, Tropus, Ratio, Numerus, Tonus, Angulus, [*Astra.*

— *Arts mécaniques*, Ceux qui exigent principalement le travail de la main, l'emploi des machines : *Un* ART MÉCANIQUE *est nécessaire aux besoins des hommes, et ne demande que de la patience, compagne de la vertu.* (B. de St-P.) *Les arts se divisent en deux classes, l'une comprend tous les beaux-arts, l'autre tous les* ARTS MÉCANIQUES. (Condill.) *La science expérimentale donne lieu à des* ARTS MÉCANIQUES *souvent grossiers, et la science réfléchie à des arts libéraux souvent sublimes.* (Laurentie.) *Les* ARTS MÉCANIQUES *ont pour but d'exploiter la nature ou de la transformer.* (Bouillet.)

— *Beaux-arts*, Ceux qui ont pour but de charmer les sens par la culture du beau, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, l'éloquence et la chorégraphie : *Aimer les* BEAUX-ARTS. *L'académie des* BEAUX-ARTS. *Encourager, protéger, faire fleurir les* BEAUX-ARTS. *La poésie, qui seule peut représenter un objet sous toutes ses faces, une action dans tout son développement, est le premier des* BEAUX-ARTS. (***) *Dans tous les* BEAUX-ARTS, *c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots.* (Mol.) *Quand plusieurs* BEAUX-ARTS *manquent, les autres ont rarement de quoi se soutenir, parce que tous se tiennent par la main et dépendent les uns des autres.* (Volt.) *Presque tous ceux qui se sont fait un nom dans les* BEAUX-ARTS *les ont cultivés malgré leurs parents.* (Volt.) *Louis XIV encourageait les arts utiles comme les* BEAUX-ARTS, *et toujours en connaissance de cause.* (Volt.) *L'esprit d'imitation a produit les* BEAUX-ARTS, *et l'expérience les a perfectionnés.* (J.-J. Rouss.) *Les* BEAUX-ARTS *veulent être plus sentis que discutés.* (La Harpe.)

Et que craindre en ce siècle où toujours les *beaux-arts*,
D'un astre favorable éprouvent les regards?
BOILEAU.

. . . . Quand la paix viendra-t-elle
Nous rendre comme vous tout entiers aux *beaux-arts* ?
***

Le plaisir, instruisant par la voix des *beaux-arts*,
Embellira la vie au sein de nos remparts.
M.-J. CHÉNIER.

‖ Dans ce sens, s'emploie souvent absol. : *Un amateur des* ARTS. *Un protecteur des* ARTS. *Il fit fleurir les* ARTS. (Boss.) *Il y a dans tous les* ARTS *un beau absolu et un beau de convention.* (D'Alemb.) *Les hommes nés et organisés pour les* ARTS *n'en parlent pas froidement.* (La Harpe.) *Les* ARTS *sont le langage de l'âme.* (St-Marc Gir.)

La France excelle aux *arts*.
LA FONTAINE.

Les *arts* sont un besoin de l'esprit et du cœur :
Aimer et s'occuper, voilà le vrai bonheur.
DEMOUSTIER.

Quand l'Etat est battu par le flot des hasards,
Comment donner une heure au doux culte des *arts* ?
BARTHÉLEMY.

. . . Vieille Italie, où sont ces jours tranquilles
Où sous le toit des cours Rome avait abrité
Les *arts*, ces dieux amis, fils de l'oisiveté.
A. DE MUSSET.

— *Arts d'agrément*, La musique, le dessin, la danse, considérés comme de simples amusements, comme des moyens de plaire et d'être agréable : *On enseigne dans ce pensionnat tous les* ARTS D'AGRÉMENT. (Acad.) *Chez un peuple frivole comme celui-ci, les bonnes études ne mènent à rien; avec les* ARTS D'AGRÉMENT *on arrive à tout.* (Dider.) *Les premiers Romains étaient peu sensibles aux* ARTS D'AGRÉMENT. (Volt.)

— *Arts majeurs et mineurs*, Nom donné autrefois, dans l'ancienne république de Florence, aux corps de métiers rangés en deux classes suivant leur importance. Les premiers, au nombre de sept, qui formaient la haute bourgeoisie, le *peuple gras*, suivant l'énergique expression des chroniqueurs florentins, étaient les juges et notaires, les marchands, les banquiers, les fabricants de laine, les fabricants de soie, les médecins et apothicaires et les fourreurs; les seconds, au nombre de quatorze, qui se composaient des petits métiers, des artisans, du *peuple maigre*, étaient les bouchers, les cordonniers, les forgerons, les débitants de sel ou regrattiers, les maçons, les marchands de vin, les aubergistes, les cordiers, les charcutiers, les chaussetiers, les marchands de cuirasses, les serruriers, les marchands de cuir et les boulangers. Ces corporations, qui luttèrent longtemps pour obtenir des droits publics, avaient chacune un gonfalon ou étendard particulier et sa maison d'assemblée, où elle se réunissait pour élire des syndics.

— Dans l'anc. université, *Faculté des arts*, Celle qui comprenait les régents chargés d'enseigner les humanités et la philosophie. ‖ *Maître ès arts*, Celui qui avait pris les degrés qui lui donnaient droit d'enseigner les humanités et la philosophie.

— *Art sacerdotal* ou *art sacré*, La science magique des Egyptiens, qu'on a appelée depuis *philosophie hermétique* : *C'est dans les temples que les prêtres pratiquaient l'*ART SACRÉ; *c'est là qu'ils avaient établi leur laboratoire.* (Hœfer.) *Les prêtres de l'ancienne Egypte, qui étaient les seuls dépositaires de l'*ART SACERDOTAL, *ne communiquaient cette science qu'aux initiés; les règles en étaient tracées à l'aide des hiéroglyphes, qui n'étaient compris que des prêtres les plus élevés dans l'ordre sacerdotal, et dont on devait garder le secret sous peine de mort.* (***)

— *Le grand art*, L'art de transmuter les métaux, de faire de l'or, poursuivi par les alchimistes.

— *Art notoire*, Prétendu moyen d'acquérir d'emblée toutes les sciences par le jeûne et l'observance de quelques pratiques superstitieuses. Salomon, suivant les adeptes, en avait été l'inventeur. Voici, selon Delrio, les pratiques auxquelles se livraient les aspirants : « Ils doivent, dit-il, commencer par fréquenter les sacrements, et jeûner au pain et à l'eau chaque vendredi pendant sept semaines, le tout avec force prières. Ce temps passé, on leur fait faire d'autres prières et adorer certaines images les sept premiers jours de la lune, au lever du soleil, pendant trois mois. Puis, on choisit un jour où ils se sentent disposés plus que de coutume à la dévotion, et on les fait agenouiller dans une église ou ailleurs; ils répètent trois fois le premier verset de l'hymne *Veni, Creator*. Après toutes ces cérémonies, les aspirants sont initiés. » Saint Thomas d'Aquin et Gerson se donnèrent la peine de prouver l'inanité de l'*art notoire*, qui fut condamné, en 1320, par la Faculté de théologie de Paris.

— *Art angélique* ou *art des esprits*, Ensemble de moyens superstitieux par lesquels on croyait, au moyen âge, pouvoir apprendre ce que l'on voulait connaître, en se mettant en rapport avec un ange ou avec un démon. Cardan (*de la Variété des choses*) prétend qu'avec le secours de son ange gardien, ou de quelque autre esprit familier, on peut acquérir la connaissance de toutes choses. Ce visionnaire appelle *art angélique* cette manière de procéder, et en distingue deux sortes : l'une qui s'exerce par une contemplation extatique, l'autre simplement par le ministère des esprits supérieurs. Il rapporte, en outre, que son père eut une discussion théologique et philosophique avec trois esprits sur la doctrine d'Averroès, et qu'il en était sorti vainqueur, grâce au secours d'un ange qui avait ensuite vécu auprès de lui pendant trente-trois ans.

— *Art de saint Anselme*. Se disait autrefois de moyens superstitieux employés pour guérir les plaies, et qui consistaient à toucher avec certaines cérémonies les linges destinés à les recouvrir. Les charlatans qui vendaient ce beau remède racontaient qu'il avait été inventé par saint Anselme. Il paraît, suivant Delrio, que ce moyen curatif fut mis en vogue par un empirique parmesan du nom d'Anselme, d'où la croyance populaire qui l'attribuait au saint catholique.

— *Art céramique*, Art de fabriquer des vases et ustensiles de terre, de faïence ou de porcelaine, et de les décorer par la plastique ou la peinture. ‖ *Art culinaire*, Art de la cuisine. ‖ *Art dramatique*, Genre de littérature qui comprend toutes les pièces destinées à être représentées sur la scène. ‖ *Art héraldique*, Art qui comprend la connaissance du blason. ‖ *Art militaire*, Connaissance approfondie de tout ce qui se rapporte au métier des armes. ‖ *Art nautique*, Art de la navigation. ‖ *Arts plastiques*, Ceux qui, comme la statuaire, consistent à reproduire la forme, la figure avec des matières molles, comme l'argile, la cire, le plâtre, etc. ‖ *Art mnémonique*, Art d'aider, de fortifier la mémoire, de créer une mémoire artificielle. ‖ *Art oratoire*, Art d'employer les ressources de l'éloquence. ‖ *Art médical*, Ensemble des connaissances, des principes qui président à la médecine. ‖ *Art vétérinaire*, Art de soigner, de guérir les maladies des animaux domestiques.

— Premier mot du titre de certains ouvrages qui renferment des préceptes sur un art quelconque, comme l'*Art poétique* d'Horace, l'*Art poétique* de Vida, l'*Art poétique* de Boileau, l'*Art d'aimer* d'Ovide, etc.

— Pêch. Sorte de filet appelé aussi *boulier*.

— **Syn. Art, état, métier, parti, profession.** *Art* se dit ordinairement des travaux de l'intelligence, et *métier*, des travaux manuels : *Les* ARTS *règlent les* MÉTIERS. (Boss.) Pour avilir l'*art*, on lui donne le nom de *métier* : *La critique est bien rarement un* ART *pour ceux qui en font un* MÉTIER. (La Harpe.) Quelquefois les travaux de la main reçoivent le nom d'*art* pour désigner qu'ils exigent de l'habileté, du goût : *L'*ART *du serrurier, de l'ébéniste.* D'autres fois, le mot *métier* est employé pour indiquer la longue habitude qu'on a d'un travail : *Consultez-le sur votre tragédie, il est du* MÉTIER. *Etat* se dit particulièrement sous le rapport de la position que l'on occupe dans la société : *Je ne veux point changer d'*ÉTAT. (La Font.) *Profession* exprime la classe à laquelle on appartient par ses occupations : *Molière a mis sur le théâtre les diverses* PROFESSIONS *des hommes. Parti* n'est d'usage que pour désigner une profession qu'on embrasse après avoir délibéré sur les avantages et les inconvénients de plusieurs d'entre elles : *Mon mari me fit tant d'instance pour prendre le* PARTI *du théâtre, qu'il vint à bout de m'y déterminer.* (Le Sage.) Cette dernière acception a vieilli.

— **Syn. Art, artifice.** L'*art* a plus d'étendue que l'*artifice*, il suppose une habileté générale qui rend capable de bien faire non-seulement la chose dont il s'agit, mais toutes celles qui sont de même nature. L'*artifice* ne se rapporte qu'à certaines difficultés spéciales qu'on parvient à surmonter, plutôt en les tournant qu'en les abordant de front. Il résulte évidemment de cette distinction qu'au sens figuré, *artifice* est très-propre à signifier la ruse, et, en effet, c'est dans cette acception qu'on l'emploie le plus souvent aujourd'hui; si quelquefois *art* semble avoir une signification semblable, c'est toujours en relevant un peu l'idée et en la rapprochant du talent.

— **Syn. Art, adresse, dextérité, entregent, habileté, industrie, savoir-faire.** V. ADRESSE.

— **Homonymes.** Are, arrhes, ars, hard, hart.

— **Epithètes.** Aimable, séduisant, séducteur, insinuant, adroit, heureux, ingénieux, industrieux, enchanteur, vainqueur, parfait, perfectionné, accompli, consommé, admirable, prodigieux, ravissant, inconcevable, inexplicable, magique, céleste, divin, profitable, secourable, utile, bienfaisant, salutaire, précieux, merveilleux, sublime, long, laborieux, pénible, aisé, facile, naturel, infaillible, inutile, futile, frivole, chimérique, infructueux, pernicieux, dangereux, mortel, coupable, infernal, diabolique, impie, sacrilége, maudit, mystérieux, secret, caché, feint, affecté, emprunté, faux, mensonger, trompeur, insidieux, perfide.

— **Allus. littér. Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.** Allusion à un vers de Boileau, *Art poétique*, chant II. Boileau trace les règles de l'ode, et achève d'en préciser le caractère et le génie par ce vers resté proverbe. Toutefois, pour bien saisir la pensée de l'auteur, il ne faut entendre par ces mots qu'un désordre apparent, sous lequel se dissimule habilement une liaison savante dans les idées, que la réflexion découvre.

Dans l'application, le vers du poëte caractérise ces désordres savamment étudiés pour produire plus d'effet, et se dit quelquefois en parlant de la toilette de la femme, négligée à force d'être simple, mais dont l'ensemble n'offre qu'un attrait plus piquant :

« C'était là que Maxime avait établi son atelier. Près de la fenêtre se dressait un chevalet, et tous les meubles étaient parsemés d'esquisses, de boîtes à pastel, de cadres et de cartons entr'ouverts.

» Le jeune homme s'excusa en souriant de ce *désordre*, qui était bien, comme celui dont parle Boileau, *un effet de l'art*, et débarrassa un fauteuil, qu'il offrit à son visiteur. »
E. SOUVESTRE.

« L'inspiration n'admet pas les plans tracés à l'avance; elle veut des allures libres, capricieuses, ce *beau désordre* dont parle Boileau. Rien de froid comme un poëme ordonné, divisé et subdivisé d'après une méthode rigoureuse, et ce genre de préoccupation serait éminemment propre à distraire, à gêner, à glacer le génie poétique. » HENRY D'AUDIGIER.

« Nos chasseurs semblaient perdus au milieu des Cosaques; un instant on put les croire prisonniers; mais chaque cavalier traça autour de lui, à coups de sabre, un cercle qui alla s'élargissant rapidement, et l'ennemi se dissipa dans un *beau désordre, effet de l'art* avec lequel nos chasseurs manœuvrent. »
Journal.

— **Allus. littér. La critique est aisée, et l'art est difficile.** Allusion à un vers de Destouches dans la comédie du *Glorieux*, acte II, scène V :

PHILINTE.
. . . .
Un auteur, quel qu'il soit, me paraît mériter
Qu'aux efforts qu'il a faits on daigne se prêter.

LISETTE.
Mais on dit qu'aux auteurs la critique est utile.

PHILINTE.
La critique est aisée, et l'art est difficile.

Ce vers, qui n'est, d'ailleurs, que le commentaire poétique de ce proverbe : *Il est aisé de reprendre et malaisé de faire mieux*, est souvent attribué à Boileau, à cause de sa concision et de sa forme incisive, qui rentrent bien dans la manière du législateur du Parnasse. Cependant, si l'on y réfléchit, on voit qu'un tel aphorisme serait en contradiction avec tous les travaux du maître de la critique. Du reste, ce vers, si heureusement frappé qu'il soit, manque certainement de vérité. Un spirituel chroniqueur le qualifie de non-sens et de lieu commun. « Il a, dit-il dans ce style léger qui est le privilége de la chronique, il a la prétention de répondre à tout, et il ne répond à rien. Un acteur joue mal, on le lui dit, et il répond victorieusement : *La critique est aisée*, etc. Mon tailleur m'habille tout de travers, je le lui fais observer, il marmotte entre ses dents : *La critique est aisée...* Je n'aime pas la musique de tel compositeur; si j'imprime cela, ledit compositeur imprimera à son tour : *La critique est aisée...* Lieu commun! lieu commun! ou plutôt non-sens. D'abord, il est parfaitement faux que la critique soit une chose aisée. Je maintiens que les grands critiques sont aussi rares que nos grands poëtes. Il ne me serait pas bien difficile de démontrer qu'il est plus aisé de faire des vers qu'il n'est aisé de les juger. Il y a des gens auxquels il vient des éruptions à la peau, il y en a d'autres auxquels il pousse des vers au bout de la plume, et s'ils n'ont pas la sagesse de se retenir, ils deviennent sinon des poëtes, du moins des écriveurs de vers.

» Le don d'écrire dans la langue des dieux — pour me servir de l'expression consacrée — est donc parfois, sauf des exceptions qu'il serait par trop naïf de mentionner, tant elles sont dans l'esprit de tout le monde, une sorte d'infirmité, une maladie dont le remède est encore à trouver. La tragédie, par exemple, ne cause-t-elle pas d'immenses ravages dans les classes de seconde et de rhétorique? Notez même que ce mal, qui est éminemment contagieux, ne passe pas toujours avec l'âge. Et Jenner ne s'en est pas occupé, l'imprudent! Non, point de vaccin qui préserve de cette faiblesse! Elle nous atteint « tous! tous! tous! » comme on dit maintenant au théâtre, à la fin de chaque première représentation. Mais le sens critique, au contraire, combien le possèdent? Dites. En est-il jusqu'à trois que l'on pourrait citer?... »

Quoi qu'il en soit, le vers de Destouches n'en est pas moins resté la fiche de consolation des auteurs moqués, des artistes critiqués, des acteurs sifflés, etc. :

« Puisque vous êtes si bon, monseigneur, puisque les beaux-arts vous sont toujours chers, votre Eminence permettra que je lui envoie mon commentaire sur *Cinna*. Elle me trouvera très-imprudent; mais il faut dire la vérité : ce n'est pas pour les neuf lettres qui composent le nom de Corneille que je travaille, c'est pour ceux qui veulent s'instruire.

La critique est aisée, et l'art est difficile.

Et je sens plus que personne cette énorme difficulté. »
VOLTAIRE, *au cardinal de Bernis.*

« *La critique est aisée, et l'art est difficile,*

Messieurs, ni l'art ni la critique ne sont aisés; la perfection de l'une est au moins aussi rare que la perfection de l'autre : je crois même qu'il y a eu dans le monde plus de grands artistes que de grands critiques. C'est qu'un critique, pour être parfait, devrait avoir l'âme d'un poëte et la pensée d'un philosophe. »
J. AMPÈRE.

« Une critique amère, indiscrète dans ses expressions, injurieuse dans ses épithètes, fausse dans ses jugements, et qui n'a pour guide que la passion, justifie la maxime beaucoup trop prônée par les acteurs médiocres et les mauvais auteurs :

La critique est aisée, et l'art est difficile.

Une critique trop complaisante est encore plus dangereuse. »
Fastes de la Comédie française.

— **Encycl.** DIVISIONS GÉNÉRALES DE L'ART. Les encyclopédistes du XVIIIe siècle ont défini l'*art* un ensemble de règles et de principes pratiques au moyen desquels l'homme exprime ses sentiments et réalise ses conceptions sous une forme sensible; ils ont distingué, par suite, trois branches de l'*art* : 1° les *arts scientifiques*, qui répondent aux besoins de l'esprit; 2° les *arts mécaniques*, créés sous l'influence de nos besoins physiques; 3° les *arts libéraux* ou *beaux-arts*, destinés à satisfaire les besoins du sentiment, les épanchements de l'âme.

A chaque science principale se rattachent un ou plusieurs *arts scientifiques* : ainsi, pour citer quelques exemples, à la géométrie correspond l'arpentage; à la mécanique pure, la mécanique appliquée; à la géologie, la métallurgie, l'art du lapidaire et celui du joaillier; à la physique, l'optique, l'acoustique; à la chimie, la tannerie, la brasserie, la distillerie; à la zoologie, la médecine, l'art vétérinaire, etc. Les *arts scientifiques* ne sont donc pas autre chose, en réalité, que les *sciences appliquées*.

Les *arts mécaniques*, *arts industriels* ou *arts manuels* (manufactures), procèdent pour la plupart des *arts scientifiques*; quelques-uns, tels que l'orfévrerie, l'impression des tissus, l'ébénisterie, s'inspirent plus particulièrement des *beaux-arts*.

Les *beaux-arts* forment une branche tout à fait à part, à laquelle on réserve ordinairement le nom d'*art* pris au sens absolu. Dans cette acception élevée et spéciale, l'*art* s'adresse à l'imagination et au sentiment, qu'il a pour objet d'émouvoir, par un ensemble de procédés; on conçoit aisément que les *arts scientifiques* et les *arts mécaniques* ne remplissent aucune des conditions propres à atteindre ce but vers lequel, au contraire, tendent directement les *beaux-arts*. Pour tout ce qui concerne la nature de l'*art* ainsi compris, son principe, son objet, son histoire, nous renvoyons au mot *esthétique*. Une autre raison milite en faveur de ce renvoi, et cette raison nous ne la dissimulerons pas au lecteur. Proudhon, quand la mort est venue le saisir, mettait la dernière main à un ouvrage sur l'*Art*. Il avait promis au *Grand Dictionnaire* de revoir son article, et de le saupoudrer de cette poussière d'or dont les plumes privilégiées ont le secret; il s'était déclaré publiquement le collaborateur et l'ami de notre œuvre; la mort ne lui a pas laissé le temps de remplir sa promesse; mais, si l'homme s'en va, le livre reste. Nous profiterons donc des idées de cet écrivain célèbre au mot *esthétique*, car alors le livre imprimé sera dans toutes les mains des amis du vrai et du *beau*. Proudhon restera, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, et, ajoutons, quoi qu'il ait fait lui-même, Proudhon restera une des plus grandes figures du *banquet de l'idée* au XIXe siècle. Troie ne pouvait tomber que sous le bras d'Achille, et Proudhon étant un des géants de la pensée, le *Grand Dictionnaire* devait attendre son opinion sur l'*art* avant de traiter ce mot avec toute l'importance qu'il comporte.

— *Arts et métiers*. Les *arts et métiers* ont été constitués en corporations dès les temps les plus reculés; chez la plupart des peuples anciens, les artisans n'étaient que des esclaves dont la condition était des plus misérables. Chez les Romains, les corporations étaient désignées sous le nom de *colléges*. Tant que dura la république, ceux-ci furent méprisés et restèrent obscurs; l'esprit de la nation ne s'ouvrait qu'aux inspirations guerrières. Ce n'est que sous les empereurs, et principalement sous les Antonins, que l'organisation des colléges attira l'attention du gouvernement. La classe des artisans était alors divisée en trois groupes : le premier comprenait les ouvriers attachés aux manufactures de l'Etat; c'étaient de véritables esclaves que l'on attachait à la manufacture, et qu'on y formait au genre de travail qui leur était désigné. La deuxième catégorie comprenait les artisans dont le travail avait rapport à l'alimentation. Ceux-ci, moins malheureux que les premiers, ne jouissaient pourtant que d'une ombre de liberté. Ils ne pouvaient quitter leur collége sans l'assentiment du gouvernement, et devaient se procurer un remplaçant agréé par l'Etat. Leurs instruments de travail et même une partie de leur fortune demeuraient la propriété du collége. Enfin, la troisième catégorie, ou collége libre, était composée d'artisans de divers métiers pour qui le travail n'était pas obligatoire comme pour les premiers, qui pouvaient, en droit, quitter leur collége sans autorisation préalable, mais que l'on y retenait bien souvent attachés, comme les serfs le furent plus tard à la glèbe. Ces colléges eurent une administration indépendante vers la fin de l'empire; ils possédaient un trésor, des juges spéciaux, et avaient leurs fêtes à certaines époques de l'année.

L'organisation des colléges disparut à l'invasion des barbares, pour ne renaître que vers le XIe ou le XIIe siècle, à l'époque de la formation des communes. Ils prirent alors le nom de *corps de métiers* ou *corporations*. Pour avoir le droit d'exercer son métier, un artisan devait subir un assez long apprentissage, dont la durée moyenne n'était pas moins de sept à huit ans. Au sortir de l'apprentissage, il devenait *compagnon* ou *varlet*, et travaillait sous les ordres d'un maître. Pour passer maître à son tour, il devait produire un chef-d'œuvre et payer certains droits onéreux pour de simples ouvriers, ce qui empêchait un grand nombre de compagnons habiles de sortir de leur condition. Le travail des corps de métiers était réglementé par des édits nombreux, déterminant non-seulement la nature du produit et sa qualité, mais encore le mode de fabrication. Des officiers assermentés, dits *jurés*, surveillaient le travail et réglaient les contestations entre les artisans et les marchands ou les particuliers.

Cette organisation des jurandes ou maîtrises, vicieuse depuis la base jusqu'au sommet, produisit des effets économiques déplorables qui se firent sentir de bonne heure. Dès le XVIe siècle, des ordonnances royales proscrivirent les confréries; mais celles-ci étaient puissantes, et les maîtres, jaloux de leurs priviléges, luttèrent pour les conserver. D'ailleurs, les rois trouvèrent dans ce système d'organisation du travail un mode facile d'accroître les revenus du fisc. Ils concédèrent selon leur bon plaisir, et moyennant finance, des charges de jurés, des maîtrises, etc., et la faculté d'accorder le droit au travail devint une prérogative royale. Ce monstrueux état de choses, si justement apprécié par Roland de la Platière, inspecteur général des arts et manufactures, dura jusqu'à Turgot, qui rendit en 1776 un édit abolissant les corporations. De nos jours même, nous avons vu des corporations fermées à la liberté de la concurrence, celle des bouchers jusqu'en 1858, à Paris, et celle des boulangers jusqu'en 1863; d'autres corporations ont encore le nombre de leurs membres limité, et ceux-ci soumis à la nomination du gouvernement : agents de change, courtiers de commerce, avoués, agréés, notaires, commissaires-priseurs, huissiers, greffiers. Certaines entreprises sont autorisées par brevet : imprimeries, journaux, bureaux de placement, voitures publiques; la liberté des théâtres ne date que de 1864. Il est des professions auxquelles le gouvernement demande des garanties de capacité, sans limite de nombre : médecins et officiers de santé, vétérinaires, pharmaciens, herboristes, avocats, instituteurs, professeurs, ingénieurs de l'Etat. Les notaires sont tenus d'acheter des charges vacantes, et les libraires, ainsi que les imprimeurs, des brevets en disponibilité. Enfin, certaines entreprises, telles que les exploitations de mines et les sociétés anonymes, doivent fournir des garanties pécuniaires. Nous n'avons pu encore nous affranchir complètement des vieilles idées sur la réglementation, et nous voulons rester sous la tutelle de l'Etat. Les résultats économiques de cette organisation se manifestent pourtant tous les jours de plus en plus, et il y a lieu d'espérer que bientôt l'administration restera dans son rôle en cessant de s'immiscer dans les affaires privées; à cela tout le monde gagnera; mais il n'en est pas moins surprenant que, la révolution de 1789 ayant aboli les corporations, il en reste encore tant de traces en 1865, près d'un siècle après cette ère de liberté.

— *Arts mécaniques*. On donne le nom d'*arts mécaniques* à la branche de l'industrie productive qui s'occupe de la construction des machines permettant d'économiser la force de l'homme, et d'en faire une meilleure application en diminuant le rôle du manœuvre, qui n'est souvent qu'un moteur; et cela au bénéfice du véritable ouvrier, qui en acquiert ainsi une importance plus considérable. On comprend de même quelquefois, mais à tort, sous cette dénomination d'*arts mécaniques*, ceux qui fabriquent des produits au moyen de machines complexes faisant presque tout le travail, et n'ayant besoin que d'un surveillant, qui intervient seulement quand une cause accidentelle engendre un fonctionnement anormal. Ces derniers s'appelleraient plus exactement *arts automatiques*.

Chez les anciens, les connaissances mécaniques étaient peu étendues; aussi le travail des ouvriers était-il beaucoup plus pénible qu'aujourd'hui. Les dimensions gigantesques de plusieurs de leurs travaux (les Pyramides d'Egypte) prouvent incontestablement qu'ils employaient des machines pour mouvoir leurs matériaux. On ne saurait admettre, par exemple, que les constructions cyclopéennes aient pu s'élever sans l'emploi de grues et de chèvres, car elles renferment des blocs que des géants n'eussent pu soulever, et dont quelques-uns sont placés à de grandes hauteurs. La nature même des matériaux, leur juxtaposition sans aucune taille préalable, l'appareil et la base de blocs énormes, tout prouve qu'on dut mettre en œuvre pour édifier ces constructions de puissantes machines. De même les obélisques qu'on trouve si répandus en Egypte n'ont pu être dressés à force de bras, et les difficultés qu'il a fallu surmonter pour ériger, sans les endommager, ceux qu'on a apportés en Europe, prouvent suffisamment que les Egyptiens avaient à leur disposition des moyens très-avancés. Ils ont bien pu, au moyen de rouleaux et de plans inclinés d'une grande longueur, les amener sur des piédestaux très-élevés; mais, une fois là, il fallait encore les ériger, et pour cela employer des engins puissants, mais dont il n'est pas resté de traces. Il est constant que, dès la plus haute antiquité, l'emploi des plans inclinés, de la poulie et du treuil fut connu; il en est de même du levier. Les machines de guerre suffisent à le prouver; car les balistes, les catapultes et les béliers contenaient des poulies et des leviers. Quant au plan incliné, son emploi étant indiqué par la nature même, il a dû être connu le premier.

Perrault, dans sa traduction de Vitruve, se croit autorisé à conclure, de l'interprétation de divers passages du neuvième livre, que les Romains connaissaient au siècle d'Auguste la grue, la chèvre, le treuil, les moufles et palans, les clepsydres et même les pompes élévatoires, ainsi que la vis d'Archimède. Ces machines devaient être assurément bien grossières et bien imparfaites; mais elles renfermaient déjà la base des *arts mécaniques*. Toutefois, ceux-ci n'ont fait de progrès bien marqués qu'à partir du jour où l'on a su utiliser une chute d'eau par l'emploi de roues recevant la force dépensée par la chute, et la transmettant à des machines ou à des outils.

De ce jour, un grand nombre d'industries, qui étaient auparavant réduites à employer les bras de l'homme comme force motrice, ont pu les occuper à de plus nobles fonctions, en même temps qu'elles ont produit plus économiquement.

Enfin la vapeur vint, et son introduction dans l'industrie a opéré une immense révolution. Non-seulement cette découverte a été suivie des mêmes résultats économiques que l'invention des récepteurs hydrauliques, et cela sur une plus grande échelle, puisqu'elle peut s'installer partout, tandis que les récepteurs hydrauliques ne peuvent s'établir que sur le bord de certains cours d'eau, et sont soumis à des irrégularités de marche provenant de la nature même du moteur; mais encore on peut dire qu'elle a créé des industries nouvelles, en donnant naissance à une force d'une extension incalculable. C'est ainsi que, sans la machine à vapeur, le plus grand nombre des houillères